

Déclaration liminaire FSU 53

CSA spécial départemental de la Mayenne 1er degré

Carte scolaire - « ajustements de rentrée »

Mercredi 2 septembre 2026

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD,

La fuite de données personnelles de milliers d'élèves et agent·es ainsi que la fermeture des accès aux outils informatiques professionnels mettent clairement en lumière le manque de moyens matériels et humains dans notre ministère.

Cela a évidemment des conséquences multiples pour les personnels qui préparent leur rentrée. Impossibilité de connaître son affectation pour les nominations de fin d'été par exemple, de mettre à jour les listes d'élèves, de contacter sa nouvelle école, ou tout simplement de communiquer dans le cadre professionnel...

Nous le constatons donc de nouveau à l'occasion de ce CSA-SD de rentrée, l'école publique ne peut plus attendre. Il faut des moyens à la hauteur des besoins.

En outre, ce sont 1891 postes qui sont sacrifiés dans les écoles à la rentrée 2026. La baisse démographique justifiant souvent les suppressions de postes dans l'Éducation nationale. Le raisonnement paraît simple : moins d'élèves impliqueraient moins de besoins d'enseignant·es. Pourtant, cette logique comptable ne résiste pas à la réalité du terrain.

Car la démographie ne dit rien des besoins éducatifs. L'école publique continue de faire face à des défis majeurs. Dans les comparaisons internationales, la France conserve un taux d'encadrement moins favorable que celui des pays comparables. Les retards d'investissement se sont accumulés et les besoins demeurent considérables face aux difficultés scolaires persistantes et à la dégradation des conditions de travail.

L'enjeu est aussi celui de l'égalité. Dans de nombreux territoires ruraux ou dans les quartiers populaires, la baisse démographique fragilise d'abord les écoles publiques et menace la présence d'un service public d'éducation de proximité. Dans le même temps, les inégalités sociales et scolaires demeurent fortes et la ségrégation entre établissements continue de peser sur la réussite des élèves.

Pour la FSU-SNUipp, la baisse démographique doit donc devenir un levier de transformation de l'école. Elle ouvre des marges de manœuvre inédites. Selon les projections, le nombre d'élèves devrait continuer de diminuer dans les années à venir. Deux choix sont alors possibles : poursuivre les suppressions de postes ou utiliser cette évolution pour améliorer durablement l'école publique.

C'est ce second choix que défend la FSU-SNUipp. Réduire les effectifs par classe, reconstruire les RASED, renforcer le remplacement, développer l'école inclusive, améliorer les décharges de direction, recréer des postes de « Plus de maîtres·ses que de classes » et redonner du temps au travail collectif constituent autant d'investissements utiles pour la réussite des élèves.

Car l'enjeu n'est pas seulement quantitatif. Il s'agit également de transformer le travail à l'école. Les enseignant·es subissent une intensification constante de leur activité, une multiplication des prescriptions institutionnelles et un manque chronique de temps pour coopérer, construire des projets ou travailler collectivement à la réussite des élèves. La détérioration des conditions de travail est réelle, en témoignent les 180 fiches RSST qui ont été rédigées l'an passé. A titre de comparaison, il y en avait 93 en 2024/2025.

La baisse démographique doit aussi permettre d'engager une autre organisation du travail, fondée sur davantage de coopération professionnelle et sur le renforcement des collectifs.

À l'heure où se prépare le budget de l'État pour 2027, la rentrée doit être l'occasion de porter un véritable plan d'urgence pour l'École publique. Les moyens existent. La question est désormais celle des choix politiques. La baisse démographique ne doit pas servir à réduire l'École. Elle doit permettre de lui donner enfin les moyens de faire réussir tous les élèves.

Pour la FSU-SNUipp, ce sera l'élément central de la mobilisation des semaines à venir pour porter l'exigence d'un budget juste et redistributif, et obtenir les moyens nécessaires à l'amélioration de l'École.